

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

D5. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II

Les parcours des jeunes dans l'enseignement secondaire II ne sont pas toujours linéaires. En effet, à la fin de l'école obligatoire, la moitié des élèves de 11^e choisissent la filière gymnasiale, mais c'est seulement le tiers des élèves sortant du cycle d'orientation (CO) qui obtient un certificat de maturité gymnasiale. Des réorientations, marquées socialement, s'opèrent durant les premières années du secondaire II, degré d'enseignement où l'ECG occupe une place particulière. Près de la moitié des titulaires d'un certificat de l'ECG ou de la maturité spécialisée ont ainsi fréquenté le Collège au cours de leur scolarité. De même, un tiers des détenteurs et détentrices d'un CFC dual ont connu un passage par l'ECG durant leur parcours de formation. De manière générale, celles et ceux qui entrent en 1^{re} année de l'ECG connaissent le plus faible taux de maintien jusqu'au diplôme, avec de nombreuses réorientations vers la formation professionnelle.

Le Conseil d'État a fixé comme objectifs prioritaires pour l'enseignement de « revaloriser la formation professionnelle » et de « mieux orienter les élèves en cours et à l'issue de l'enseignement secondaire I ». L'analyse des transitions au sein de l'enseignement secondaire II montre que les trajectoires scolaires dans ce niveau sont complexes et hiérarchisées, s'écartant parfois des cheminements prévus par l'institution.

À la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes doivent s'orienter dans une formation du secondaire II, qu'elle soit certifiante ou pré-qualifiante (voir la fiche *D4. Transitions vers l'enseignement secondaire II*). Cette transition s'opère surtout en fonction des résultats scolaires, mais aussi des aspirations et préférences des jeunes ainsi que de leurs familles. Cette première orientation n'est de loin pas définitive. En effet, les formations commencées directement après la scolarité obligatoire ne sont pas toujours celles qui mènent les jeunes jusqu'à l'obtention d'une certification secondaire II. Des mouvements, tels que des réorientations subies ou choisies, des interruptions momentanées de formation, le passage du pré-qualifiant vers une filière certifiante, interviennent durant cette période où les jeunes sont en pleine construction identitaire. Ce processus d'orientation séquentielle montre que certains jeunes se créent un parcours qualifiant durant le secondaire II en fonction de leurs expériences successives.

Pour appréhender ce phénomène, les parcours scolaires ont été analysés d'un point de vue longitudinal. D'une part, les parcours scolaires des diplômés et diplômées 2020 ont été reconstitués et comparés. D'autre part, les cheminements scolaires d'une cohorte d'élèves de 1^{re} année de l'enseignement secondaire II ont été étudiés sur six ans. Par ailleurs, l'âge d'entrée en 1^{re} année des différentes formations de niveau secondaire II est présenté, afin de rendre compte de la complexité des parcours dans l'enseignement secondaire II.

Près de 80% des titulaires de la maturité gymnasiale l'ont obtenue en quatre ans

Les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont celles et ceux qui semblent avoir connu le moins d'écueils durant le parcours (mis à part le redoublement). Près de 80% de ces titulaires ont connu un cursus linéaire en quatre ans depuis la sortie du CO (voir *D5.a*). On sait également que la maturité gymnasiale est entreprise par environ la moitié des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire (voir la fiche *D4*). Toutefois, seul le tiers obtient effectivement le certificat de maturité gymnasiale. En effet, des réorientations s'opèrent, principalement durant les deux premières années du Collège, majoritairement vers l'École de culture générale (ECG) ou le Centre de formation professionnelle (CFP) de commerce (souvent dans le cadre d'un cursus en école à plein temps avec une maturité professionnelle intégrée).

D5.a Caractéristiques des parcours scolaires des certifiés et certifiées 2020 de l'enseignement secondaire II public

	Formation générale			Formation professionnelle		
	Maturité gymnasiale	Certificat de l'ECG	Maturité spécialisée	AFP	CFC plein temps ⁽¹⁾	CFC dual ⁽¹⁾
Proportion de parcours correspondant à la durée théorique entre la fin du secondaire I et l'obtention du titre	79%	47%	32%	5%	41%	9%
Redoublement durant la formation certifiante	20%	30%	7%	6%	28%	17%
Interruption temporaire durant le niveau secondaire II	<0.5%	2%	28%	34%	6%	43%
Réorientation durant le secondaire II :						
- Passage par l'ECG	0%			7%	6%	33%
- Passage par le Collège		46%	51%	1%	18%	12%
- Passage de la formation prof. plein temps vers le dual				4%		18%
Passage par des formations pré-qualifiantes	0%	5%	4%	50%	6%	23%
Passage par l'enseignement spécialisé (primaire ou sec. I), classes-ateliers ou EFP	<0.5%	1%	3%	36%	2%	6%
Proportion de jeunes possédant déjà un diplôme	<0.5%	1%		2%	6%	26%
Nombre total de personnes certifiées	1'580	842	384	236	1'213	1'344

N.B. Hors formations pour adultes ; la somme des lignes est supérieure à 100%. En effet, une personne diplômée peut connaître plusieurs événements lors de son parcours scolaire (redoublement, réorientation, interruption de scolarité). Les données 2014, 2016, 2018 et 2019 figurent dans le classeur Excel.

⁽¹⁾ Ces catégories regroupent les CFC obtenus avec ou sans maturité professionnelle dite « intra ».

Source : SRED/nBDS, état au 31.12

Même si, en 2020, les jeunes ont obtenu leur titre dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (voir les conditions d'obtention dans [Pour comprendre ces résultats](#)), les parcours de formation sont relativement stables par rapport à ceux des volées antérieures. Trois principales évolutions, qui s'observaient déjà en 2019 et très légèrement accentuées par le contexte de pandémie peuvent néanmoins être relevées : d'une part, une augmentation de la proportion de parcours correspondant à la durée théorique depuis la fin du secondaire pour le certificat de l'ECG (47% en 2020, 45% en 2019 et 35% en 2018) et pour le CFC en école à plein temps (41% en 2020, 40% en 2019 et 34% en 2018) ; d'autre part, une augmentation des passages par l'ECG avant l'obtention d'un CFC dual (33% concernés en 2020) ; et enfin, le maintien à un niveau élevé de la proportion des certifiés et certifiées de l'ECG qui ont connu un passage par la formation gymnasiale (46% concernés en 2020).

Près de la moitié des titulaires de la maturité spécialisée ont fréquenté le Collège

Près de la moitié des titulaires d'un certificat ECG ont obtenu leur certificat ECG trois ans après la sortie du secondaire I. Néanmoins, celles et ceux qui ont réalisé un cursus complet à l'ECG (sans redoublement, ni réorientation, ni interruption) ne représentent que 24% des titulaires. En effet, 46% des titulaires d'un certificat ECG ont eu une première expérience au Collège avant de rejoindre l'ECG, ce qui n'entraîne pas forcément un allongement de parcours si, par exemple, les élèves passent directement de la 1^{re} année du Collège à la 2^e année de l'ECG. Les allongements de parcours sont d'ailleurs de moins en moins fréquents puisqu'en 2020, 46% des jeunes ayant eu un transfert du Collège vers l'ECG n'en ont pas connu (contre 32% en 2018). Ceci explique en partie l'augmentation de la proportion de parcours correspondant à la durée théorique pour les titulaires d'un certificat ECG. Le passage par une formation pré-qualifiante (classe préparatoire de l'ECG essentiellement) concerne, quant à lui, 5% des certifiés et certifiées de l'ECG. Soulignons à ce propos que l'analyse du devenir des 300 élèves qui étaient en préparatoire ECG en 2014-15, montre qu'environ 120 (soit 40%) ont pu entrer en 1^{re} ECG. Trente de ces élèves (soit 25% de celles et ceux entrés en 1^{re} ECG) ont obtenu un certificat de l'ECG au plus tard en 2020 (soit six ans après leur entrée en préparatoire ECG).

Les titulaires d'une maturité spécialisée sont 51% à avoir fréquenté le Collège avant d'entreprendre un cursus de l'ECG ; ce taux est même de 73% pour la maturité spécialisée option pédagogie (n=30 en 2020). Ce constat illustre la perméabilité qui existe entre la formation gymnasiale et l'ECG. Depuis la création en 2005 de la maturité spécialisée qui donne accès aux HES, l'ECG a vu son attractivité augmentée. Ainsi, les effectifs d'élèves en maturité spécialisée ont plus que doublé entre 2010 et 2020 (562 élèves en 2020-21 vs 241 en 2010-11). Concernant la transition entre l'obtention du certificat ECG et celle de la maturité spécialisée, les interruptions de scolarité sont nombreuses, particulièrement dans le domaine du travail social, ce qui est probablement à mettre en relation avec les places disponibles en maturité spécialisée et les conditions requises pour accéder à cette formation (p. ex. stage de huit semaines à accomplir entre l'obtention du certificat ECG et l'entrée en maturité spécialisée). Au final, un tiers des titulaires d'une maturité spécialisée (32%) a réalisé un parcours en quatre ans depuis la fin du secondaire I, mais seulement 18% ont connu le parcours complet ECG (1, 2, 3 et maturité spécialisée).

Trois titulaires sur dix d'un CFC dual ont fréquenté auparavant l'ECG

Les parcours des titulaires de CFC sont sensiblement différents selon la voie d'apprentissage (duale vs en école à plein temps). Les jeunes qui ont obtenu leur CFC dans le cadre d'une formation duale ont plus souvent connu des interruptions de scolarité (ou des périodes de stages) (43%) et des passages par des formations pré-qualifiantes (23%) que celles et ceux ayant opté pour la voie en école à plein temps (6%). Les redoublements (en 1^{re} et 2^e années surtout) et les échecs à l'examen (en année terminale) concernent en revanche plus souvent les titulaires d'un CFC obtenu en école à plein temps (28%) que les titulaires d'un CFC dual (17%).

Au niveau des réorientations opérées avant l'engagement vers le CFC, on constate aussi des différences selon la voie empruntée : 33% des titulaires d'un CFC dual ont fréquenté auparavant l'ECG (contre seulement 6% de celles et ceux qui l'ont obtenu par la voie plein temps) ; 18% des jeunes qui ont fait leur CFC en école à plein temps ont tenté auparavant la formation gymnasiale (contre 12% de celles et ceux qui l'ont obtenu par la voie duale) (voir **D5.a**). Une perméabilité existe également entre les deux filières : 18% des diplômés et diplômées du système dual ont fréquenté auparavant une formation professionnelle en école à plein temps. On relèvera en outre que 26% des jeunes qui obtiennent un CFC dual ont déjà un premier diplôme secondaire II (certificat de l'ECG essentiellement, AFP ou un autre CFC) (voir la fiche [G1. Première et deuxième certification secondaire II](#)). La formation professionnelle initiale duale est donc aussi, pour près d'un quart des jeunes, une deuxième formation de niveau secondaire II, ce qui explique en partie le fait que cette formation soit parfois commencée à un âge avancé (en 2020-21, l'âge moyen d'entrée en formation professionnelle duale était de 20 ans et 4 mois [voir **D5.f**]).

Les parcours scolaires des titulaires d'AFP ont souvent été émaillés de difficultés

Du point de vue de leur origine socioéconomique, les jeunes qui obtiennent une AFP proviennent majoritairement de milieux modestes (75%). Il y a aussi une nette surreprésentation des jeunes allophones (69%) ou de nationalité étrangère (54%) par rapport aux titulaires d'un autre diplôme de l'enseignement secondaire II.

D'un point de vue scolaire, les titulaires d'AFP, qui représentent au total 8% des certifiés et certifiées de la formation professionnelle initiale (c'est-à-dire les CFC et AFP) à Genève et 10% en Suisse, ont connu les parcours les plus difficiles avec des difficultés importantes lors de la scolarité obligatoire et des notes insuffisantes pour accéder à une autre filière certifiante (ou s'y maintenir). Près de trois jeunes sur dix ont redoublé au primaire (contre 14% des titulaires d'un CFC dual et de 8% de l'ensemble des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II). Plus du tiers est passé par l'enseignement spécialisé (36%) et la moitié a fréquenté une formation pré-qualifiante. Rappelons que l'âge moyen d'obtention d'une AFP est de 22,6 ans en 2020 (voir la fiche [G2](#)). Cette formation constitue en effet rarement une première orientation avec seulement 5% des jeunes qui obtiennent l'AFP, deux ans après leur sortie du CO. Cela correspond souvent à une orientation prise après d'autres segments de formations de niveau secondaire II (p. ex. formation pré-qualifiante ou 1^{re} année de CFC ; voir [Pour en savoir plus](#)).

Situation des jeunes six ans après leur entrée dans l'enseignement secondaire II

Une autre lecture des parcours scolaires consiste à analyser les trajectoires scolaires des jeunes six ans après leur entrée dans l'enseignement secondaire II afin d'avoir le recul suffisant pour rendre compte de l'entièreté des parcours (redoublement et/ou réorientations). L'analyse qui suit porte sur la cohorte qui est sortie de 11^e du CO en juin 2014 et est entrée au secondaire II à la rentrée 2014-15. Elle permet de dresser un état des lieux de leur situation au cours de l'année scolaire en 2020-21.

Les jeunes qui, à la sortie de l'école obligatoire, ont les notes suffisantes pour accéder au Collège, choisissent en priorité la formation gymnasiale, quitte à se diriger dans un deuxième temps vers l'ECG ou vers les filières les plus exigeantes scolairement de la formation professionnelle (maturité professionnelle accélérée intra-CFC p. ex.) (voir **D5.b**). La formation gymnasiale, la plus exigeante scolairement, est en effet considérée par les jeunes et leurs familles comme la filière la plus prestigieuse, et elle a attiré 52% de la cohorte 2014, proportion qui est par ailleurs relativement stable dans le temps.

Six ans après leur entrée en 1^{re} année du Collège, les deux tiers des élèves ont obtenu leur maturité gymnasiale (soit 1'394 diplômés et diplômées), ce qui représente 34% de la cohorte 2014. Par ailleurs, 13% des jeunes ayant choisi la formation gymnasiale à la sortie du CO obtiennent un certificat de l'ECG (dont 7% obtiennent également une maturité spécialisée). Environ 11% ont rejoint la formation professionnelle et acquis un CFC, plus de la moitié de ces titulaires (7%) obtenant également une maturité professionnelle. Enfin, 8% de la cohorte n'ont pas obtenu de diplôme à Genève : 3% sont encore en formation (et 5% n'ont plus de scolarité à Genève).

L'ECG certifie 45% des jeunes qui choisissent cette formation à la fin du CO, dont 18% qui obtiennent un certificat ECG et une maturité spécialisée ; 16% des jeunes qui avaient initialement choisi de s'orienter vers l'ECG obtiennent au final un titre professionnel (principalement un CFC dual). Plus d'un tiers de la cohorte (37%) n'est pas diplômé à Genève six ans après son entrée à l'ECG : 19% sont encore en formation et 18% n'ont plus de scolarité à Genève. Notons par ailleurs que par rapport à la cohorte de 2012, on constate une légère augmentation des jeunes sans certification six ans après l'entrée en 1^{re} ECG (+4 points) ; il conviendra donc de suivre l'évolution de cette tendance pour vérifier si elle se confirme dans les années à venir.

D5.b Parcours scolaires des élèves ayant commencé l'enseignement secondaire II public en 2014 à l'issue de la 11^e du CO

Formation choisie en 1 ^{re} année de l'ES II après la 11 ^e CO	Effectifs en 2014	Ayant obtenu un diplôme de la même filière commencée en 2014	Situation au 31.12.2020 (soit six ans plus tard)										Total
			Certificat de l'ECG	ECG + Maturité spécialisée (1)	CFC + Maturité pro. (1)	CFC plein temps	CFC dual	Maturité gymnasiale	AFP	Autres diplômes	Sans diplôme et en formation à Genève	Sans diplôme et sans formation à Genève	
Formation gymnasiale	2'090 (52%)	67%	6%	7%	7%	2%	1%	67%	-	1%	3%	5%	100%
École de culture générale	552 (14%)	45%	26%	18%	2%	5%	9%	<0.5%	1%	-	19%	18%	100%
Form. prof. plein temps (CFC, AFP)	651 (16%)	73%	2%	1%	37%	36%	6%	<0.5%	<0.5%	<0.5%	7%	10%	100%
Form. prof. duale (CFC, AFP)	164 (4%)	79%	1%	1%	9%	1%	62%		8%	-	6%	13%	100%
Structures d'accueil et form. pré-qualifiantes	597 (15%)		4%	2%	1%	4%	17%	1%	7%	-	20%	44%	100%
Ensemble	4'054	65% (2)	8%	7%	11%	8%	8%	35%	2%	1%	8%	14%	100%

Champ : Élèves en dernière année du CO en 2013-14 et ayant débuté la 1^{re} année de l'enseignement secondaire II en 2014-15.

N.B. Dans la mesure où les entrées en AFP se font rarement à la sortie du CO, la comptabilisation de ces élèves se fait dans les catégories « Formation professionnelle à plein temps » et « Formation professionnelle duale ».

(1) Y compris passerelle Dubs.

(2) Sont dans le calcul uniquement les élèves ayant commencé une formation certifiante.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Les parcours après l'entrée dans une formation professionnelle sont clairement différents selon la voie empruntée. Les jeunes qui choisissent la formation professionnelle à plein temps obtiennent plus souvent une maturité professionnelle que celles et ceux qui empruntent la voie duale (37% contre 9%). Relevons également que chaque année, les jeunes complètent un peu plus fréquemment leur cursus CFC avec une maturité professionnelle dans la filière plein temps (37% en 2014, 32% en 2012). Cette augmentation peut s'expliquer par le fait que ce titre peut être aussi bien utilisé pour poursuivre des études tertiaires (dans une HES mais également à l'université avec la passerelle Dubs) que pour se positionner favorablement sur le marché du travail et accéder à un emploi (voir la fiche [H2. Accès au marché du travail](#)).

Les jeunes suivant une formation pré-qualifiante ou étant dans une structure d'accueil mettent un peu plus de temps pour décrocher une certification et ont un plus grand risque de quitter le système sans certification. En effet, six ans après leur entrée dans une formation pré-qualifiante ou une structure d'accueil, environ six jeunes sur dix n'ont pas encore obtenu de certification à Genève : 20% sont encore en formation, en majorité en CFC dual, et 44% ont quitté le système éducatif genevois sans certification. Parmi ce dernier groupe, des jeunes peuvent être en situation de rupture de formation, d'autres ne suivent pas une formation reconnue et recensée par le DIP, d'autres enfin ne résident plus dans le canton.

Des parcours de formation au secondaire II marqués socialement

Les orientations vers l'enseignement secondaire II sont marquées socialement de façon persistante (voir la fiche D3). Qu'en est-il des parcours de formation jusqu'au diplôme ? Le fait d'obtenir – au plus tard six ans après – un diplôme correspondant aux études commencées au secondaire II est-il différent selon les caractéristiques sociales des jeunes (genre, milieu social d'origine et statut migratoire) ? On s'intéresse à présent à tous les élèves qui sont en 1^{re} année des différentes formations de niveau secondaire II, quels que soient leurs antécédents (provenance directe du CO, autre formation secondaire II, enseignement privé, pas de scolarité à Genève, etc.).

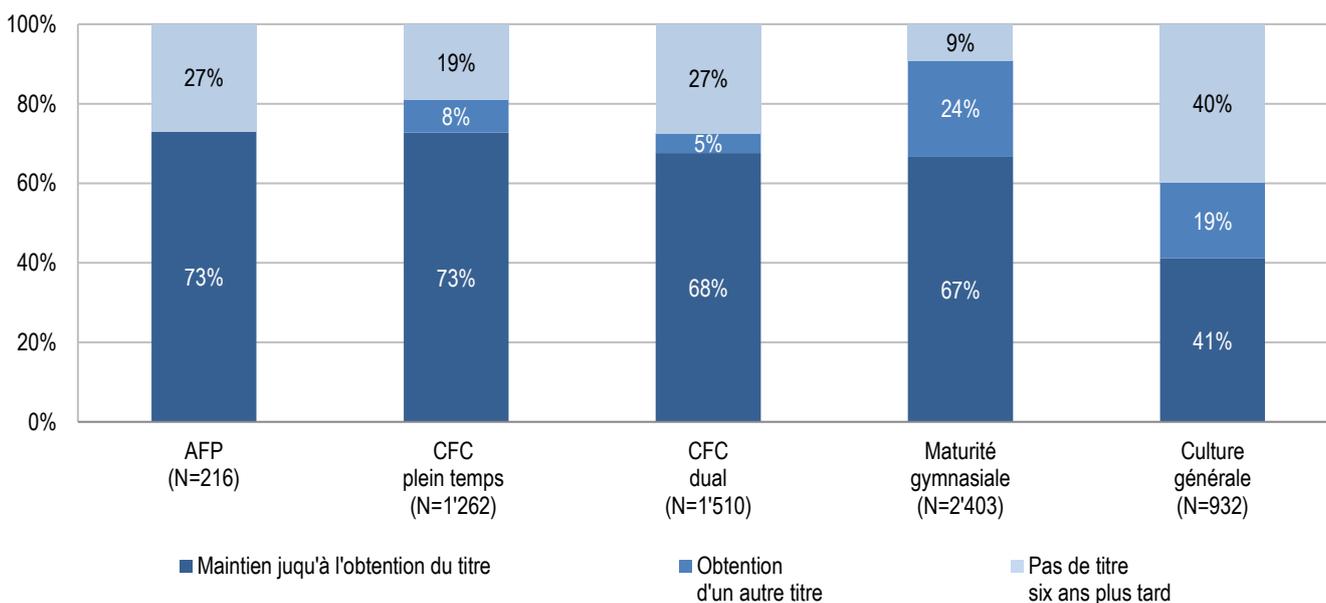
Les taux de maintien depuis la 1^{re} année jusqu'au diplôme varient selon la formation (voir D5.c). Celles et ceux entrés en 1^{re} année de l'ECG en 2014 connaissent le plus faible taux de maintien jusqu'au diplôme (41% vs 49% pour la volée entrée en 2012), ce qui illustre la place particulière de l'ECG dans le système de formation genevois avec de nombreuses réorientations depuis l'ECG vers la formation professionnelle. En effet, six ans après leur entrée en 1^{re} année d'ECG, 19% des jeunes obtiennent un autre titre que celui qu'ils visaient initialement et 40% n'en ont obtenu aucun (parmi ces jeunes une part importante est encore en formation).

Les deux tiers des collégiens et collégiennes obtiennent le certificat de maturité dans les six ans après leur entrée en 1^{re} année. Il est intéressant de relever que les jeunes qui interrompent le cursus gymnasial obtiennent toutefois souvent un autre titre (principalement un titre de l'ECG [certificat/maturité spécialisée] ou un CFC en école à plein temps associé à une maturité professionnelle). Ainsi la volée entrée en 1^{re} du Collège en 2014 obtient plus souvent que les autres élèves un titre, même si ce n'est pas celui visé initialement.

En ce qui concerne la formation professionnelle plein temps, le taux de maintien jusqu'au diplôme est très élevé (73%). Ce taux a par ailleurs connu une augmentation par rapport à la volée 2012 (+9 points), ce qui est probablement lié au meilleur taux de réussite à l'examen en 2020. Relevons également que 8% des jeunes qui avaient opté initialement pour une orientation vers la formation professionnelle plein temps obtiennent un autre diplôme (principalement un CFC dual ou une AFP).

Dans le cas de l'entrée en 1^{re} année d'AFP, en 2014 les jeunes connaissent également un taux de maintien très élevé (73%). Ainsi, la très grande majorité de ces jeunes arrivent jusqu'à une certification, leur persévérance jusqu'à l'obtention de l'AFP pouvant également être due au fait que le champ des possibles en matière de réorientations durant le cursus vers d'autres formations certifiantes est fortement restreint.

D5.c Taux de maintien dans une formation commencée en 2014 jusqu'à l'obtention d'un diplôme (au plus tard en 2020)



Champ : Élèves dont l'entrée en 1^{re} année de chacune de ces formations de niveau secondaire II a eu lieu en 2014-15 pour la première fois (exclusion des redoublants dans le même type de formation).

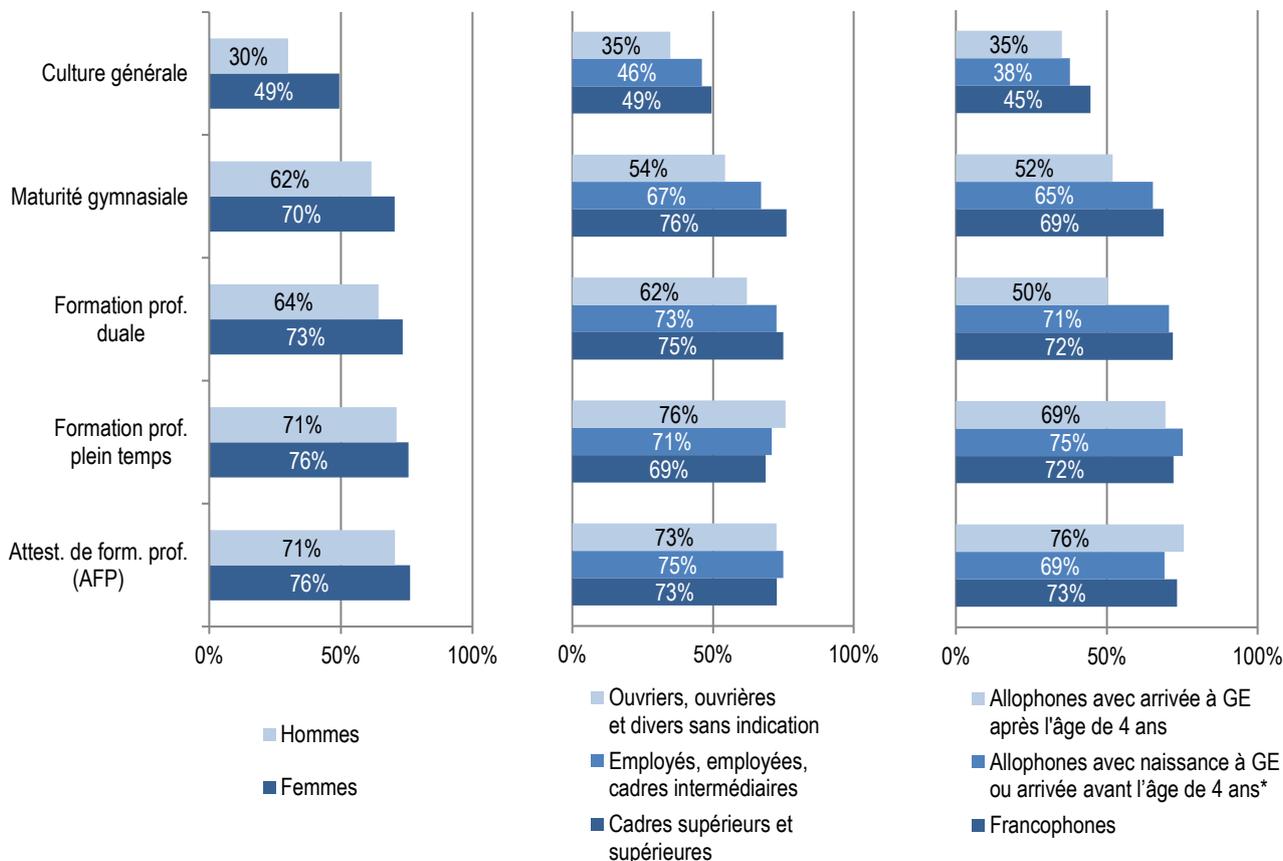
N.B. Dans le cas de la formation professionnelle, le pourcentage correspond à celles et ceux qui ont obtenu au moins un CFC ; des jeunes peuvent avoir aussi obtenu une maturité professionnelle.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

La déclinaison de ces taux en fonction des caractéristiques sociodémographiques des jeunes nous permet d'observer que les filles persévèrent plus souvent dans leur formation que les garçons. Ce constat est particulièrement fort dans la formation de culture générale, où 49% des filles entrées en 1^{re} année vont jusqu'au bout de la formation et obtiennent un certificat ECG, contre seulement 30% des garçons (voir D5.d). Ces derniers connaissent en effet plus souvent des réorientations vers la formation professionnelle ou des interruptions de formation. Les jeunes provenant des milieux favorisés affichent une persévérance plus élevée dans le cursus gymnasial et, dans une moindre mesure, dans le cursus ECG. De même, les jeunes francophones connaissent plus souvent une continuité dans leur parcours de formation jusqu'au diplôme que les allophones dont l'arrivée a été plus tardive dans le système de formation.

Ces quelques constats montrent qu'à l'instar des moments de transition (entre le primaire et secondaire I, entre le secondaire I et II), les parcours observés entre l'entrée au secondaire II et l'obtention d'une certification sont différenciés selon le type de formation et les caractéristiques sociales des jeunes. Ainsi, la différenciation sociale déjà observée lors du processus d'orientation à l'issue du secondaire I se poursuit au cours du cursus secondaire II.

D5.d Taux de maintien dans une formation commencée en 2014 jusqu'à l'obtention d'un diplôme (au plus tard en 2020), selon les caractéristiques sociodémographiques des jeunes



* Y compris celles et ceux qui sont arrivés à 4 ans.

Champ : Élèves dont l'entrée en 1^{re} année de chacune de ces formations de niveau secondaire II a eu lieu en 2014-15 pour la première fois (exclusion des redoublants dans le même type de formation).

N.B. Dans le cas de la formation professionnelle, le pourcentage correspond à celles et ceux qui ont obtenu au moins un CFC ; des jeunes peuvent aussi obtenir une maturité professionnelle.

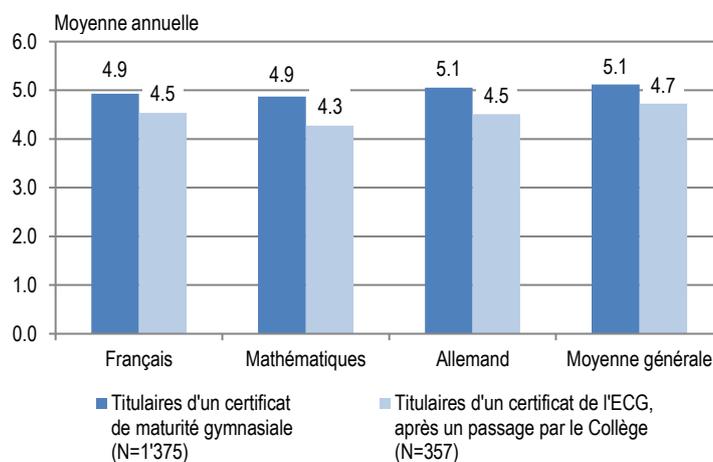
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Réorientations du Collège vers l'ECG : des élèves avec des résultats plus faibles en 11^e du CO

La comparaison entre les résultats scolaires, à la fin de la scolarité obligatoire, des jeunes qui ont obtenu une maturité gymnasiale en 2020 et de celles et ceux qui ont obtenu un certificat ECG après un passage – dans un premier temps – par le Collège, montre des différences de niveau scolaire entre ces deux populations.

On observe d'une part que la proportion de jeunes ayant eu une promotion par tolérance est presque quatre fois plus élevée chez les jeunes qui ont eu une réorientation vers l'ECG (44% vs 12%) ; d'autre part, leurs notes à la fin du CO étaient significativement moins élevées en français, mathématiques ou allemand, et plus globalement leur moyenne générale (environ une demi-note en moins) (D5.e).

D5.e Moyennes annuelles, en 11^e du CO, des titulaires d'un certificat⁽¹⁾ de maturité gymnasiale ou de l'ECG, 2020



(1) Certificat obtenu en 2020.

Source : SRED/nBDS ; DGEO/Fichiers Notes.

L'âge d'entrée en 1^{re} année diffère selon le type de formation certifiante

L'âge d'entrée dans une formation certifiante de l'enseignement secondaire II est un indicateur qui permet de rendre compte de manière synthétique du processus d'orientation à l'œuvre dans l'enseignement secondaire II.

L'âge d'entrée dans la formation gymnasiale (15 ans et 4 mois) correspond à l'âge théorique, car les jeunes entrent au Collège directement après le CO. Pour l'ECG (15 ans et 11 mois), les passages par les formations pré-qualifiantes (préparatoire ECG principalement) et les redoublements durant la scolarité obligatoire constituent les principaux facteurs d'allongement du parcours de formation avant l'entrée en 1^{re} année.

Les élèves entrant en 1^{re} année d'AFP ont en moyenne 20 ans et 6 mois. Cet âge relativement élevé s'explique par le fait que ces jeunes ont connu des parcours de formation émaillés de nombreuses difficultés perceptibles à travers l'analyse de leurs parcours de formation : redoublement durant la scolarité obligatoire, passage par l'enseignement spécialisé, période d'interruption de formation, passage par des formations pré-qualifiantes, migration récente.

En ce qui concerne les jeunes qui entrent en CFC, l'âge moyen est de 18 ans et 8 mois mais varie selon le mode d'apprentissage. Il est d'environ 20 ans pour les jeunes en apprentissage dual et de 16 ans pour celles et ceux qui entrent dans une formation professionnelle en école. Plusieurs éléments d'explication peuvent être avancés. Peu de jeunes entreprennent un apprentissage dual directement après le CO (4% en 2020-21, voir la fiche [D4. Transition vers l'enseignement secondaire II](#)) ; une partie des jeunes qui entrent en apprentissage dual ont en effet déjà connu des passages par d'autres formations (ECG notamment), voire détiennent déjà une certification, ou ont fréquenté une formation pré-qualifiante. La formation en école à plein temps est quant à elle davantage entreprise directement après le CO et la part de jeunes possédant déjà une certification est moins importante. Par ailleurs, en ce qui concerne l'apprentissage dual, il faut relever que 11% des jeunes ont plus de 25 ans en 1^{re} année d'apprentissage (indépendamment des cursus pour adultes), ce qui tend à augmenter la moyenne d'âge. Il faut toutefois souligner que la moitié des jeunes ont moins de 19 ans et 4 mois à leur entrée en apprentissage dual.

L'âge d'entrée varie également de manière importante selon le type de métier entrepris. Par exemple, l'âge moyen d'entrée en apprentissage dual est de presque 22 ans dans le domaine de la santé et du social, alors qu'il est d'environ 19 ans dans le domaine technique (horlogerie, informatique p. ex.). Ceci s'explique en partie par le fait que près de la moitié des apprenties et apprentis CFC des métiers d'assistance en soins et santé communautaire et d'assistance socio-éducative proviennent de l'ECG (avec ou sans certification ECG), alors que dans le domaine de la technique, les entrées en formation professionnelle sont plus directes après le CO.

Il existe également des différences d'âge à l'entrée en formation professionnelle en école à plein temps selon le domaine professionnel : les plus jeunes (16 ans en moyenne) se dirigent principalement vers les formations du domaine commercial (employé et employée de commerce, gestionnaire en commerce de détail notamment) ; les plus âgés sont en apprentissage dans le domaine de la santé et du social (17 ans et demie) et dans le domaine de la nature et de l'environnement (18 ans en moyenne).

D5.f Âge moyen à l'entrée d'une formation certifiante de l'enseignement secondaire II, année scolaire 2020-21

Formation certifiante	Effectif d'élèves en 1 ^{re} année (pour la première fois)	Âge moyen
Formation gymnasiale	2'427	(15 ans et 4 mois) 15.3
Formation de culture générale	900	(15 ans et 11 mois) 15.9
Formation professionnelle - AFP	252	(20 ans et 6 mois) 20.5
Formation professionnelle - CFC	2'784	(18 ans et 8 mois) 18.6
- CFC plein temps	1'149	(16 ans et 3 mois) 16.3
- CFC dual	1'635	(20 ans et 4 mois) 20.3
Ensemble	6'363	(17 ans et 1 mois) 17.1

Champ : l'âge calculé correspond à l'âge des jeunes au 1^{er} septembre de chaque année. Les résultats présentés concernent les jeunes qui entrent pour la première fois en 1^{re} année dans la formation certifiante de l'enseignement secondaire II indiquée.

Source : SRED/nBDS.

Rami Mouad et François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Mouad, R., Brüderlin, M. (2020). *L'École de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED.
<https://www.ge.ch/document/11042/telecharger>
- Rastoldo, F. avec la collaboration d'A. Cecchini et A. Evrard (2021). *Évolution de la formation duale à Genève : quelques balises*. Genève : SRED.
<https://www.ge.ch/document/11042/telecharger>
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2020). *Attractivité et valorisation des titres de la formation professionnelle - Panorama de la formation professionnelle*. Genève : SRED.
<https://www.ge.ch/document/24800/telecharger>
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2018). *Les dispositifs de transition de l'enseignement secondaire II à Genève. Profils et orientations des élèves*. Genève : SRED.
<https://www.ge.ch/document/9930/telecharger>
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED, n°65*.
<https://www.ge.ch/document/10101/telecharger>

Pour comprendre ces résultats

Les analyses longitudinales des parcours scolaires se basent sur les situations scolaires enregistrées dans la nBDS au 31 décembre.

Cohortes et volées d'élèves analysées

- Diplômés et diplômées 2020 (tableau **D5.a**) : Analyse des parcours antérieurs des jeunes ayant obtenu un diplôme en 2020.
- Cohorte 2014 (tableau **D5.b**) : Analyse du parcours des élèves qui étaient en 11^e du CO en 2013-14 et sont entrés dans l'enseignement secondaire II genevois en 2014-15. Les parcours sont analysés sur six ans.
- Volée 2014 de 1^{re} année (graphiques **D5.c** et **D5.d**) : Analyse des parcours des jeunes qui étaient en 1^{re} année du secondaire II en 2014-15 quelle que soit leur provenance (ces élèves n'étaient pas uniquement au CO l'année précédente, mais pouvaient venir d'une autre formation secondaire II, de l'enseignement privé ou de l'extérieur du canton). Les redoublants sont néanmoins exclus de l'analyse.

Certifiés et certifiées des domaines santé et social

CFC Santé : assistant et assistante en soins et santé communautaire, assistant et assistante médicale, assistant et assistante dentaire, laborantin et laborantine, assistant et assistante en promotion de l'activité physique, assistant et assistante en médecine vétérinaire, technicien et technicienne dentiste, cuisinier et cuisinière en diététique.

CFC Travail social : assistant socio-éducatif et assistante socio-éducative.

L'option **santé** du certificat de l'ECG approfondit les matières scientifiques telles que biologie, chimie et physique.

L'option **socio-éducatif** du certificat de l'ECG porte sur les sciences humaines et sociales, le droit ainsi que la psychologie et la sociologie.

La **maturité spécialisée dans le domaine de la santé** permet l'accès à la Haute école de santé - HEDS.

La **maturité spécialisée dans le domaine du travail social** permet l'accès à la Haute école de travail social - HETS.

Catégorie socioprofessionnelle des parents

La catégorie « divers et sans indication » regroupe notamment des enfants dont les parents ont un statut précaire, p. ex. parent au chômage, famille monoparentale dont le parent est sans activité professionnelle, requérants et requérantes d'asile, réfugiés et réfugiées, enfants vivant dans des milieux institutionnels tels que des foyers, etc.

Conditions d'obtention des diplômes en 2020

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, au vu de la durée de l'impossibilité de l'enseignement présentiel et au regard du principe d'égalité des chances, la CDIP a réaffirmé le 1^{er} avril 2020 sa volonté que toutes et tous les élèves des gymnases et des écoles de culture générale obtiennent dans les délais leur certificat pour qu'ils et elles puissent poursuivre sans interruption leur parcours scolaire au niveau tertiaire. Afin de ne pas désavantager les élèves qui devaient préparer leurs examens dans des conditions difficiles (enseignement à distance), les modalités des examens et de délivrance des certificats ont été modifiées pour l'année 2020 : suppression des examens oraux, possibilité de suppression des examens écrits, délivrance des certificats sur la base des notes obtenues durant l'année.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>